

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3448 - MERCREDI 13 MARS 2019

SÉCURITÉ CIVILE

De fausses alertes mettent
la population en danger

Un véhicule de secours

Il y a des citoyens, mal intentionnés, qui donnent de fausses informations pour alerter la direction générale de la sécurité civile en vue d'un déploiement d'une équipe de secours. Des agissements qui font perdre le temps aux soldats du feu pour sauver les personnes réellement en danger.

En 2018, la structure a enregistré cinquante-quatre cas de fausses alertes. À cause de la mauvaise foi de certains individus, il arrive que la sonnerie du numéro vert 118, d'appel d'urgence, retentisse inutilement. [Page 6](#)

DÉVELOPPEMENT

Les ministres africains des
Finances attendus au Maroc

« Politique budgétaire, commerce et secteur privé à l'ère du numérique : une stratégie pour l'Afrique », c'est le thème de la 52^e conférence des ministres africains des Finances, de la planification et du développement économique qui se tiendra du 20 au 26 mars à Marrakech, au Maroc. Ces assises devraient permettre aux participants d'examiner les politiques fiscales nécessaires à la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine. [Page 7](#)

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Sécurisation
des recettes
des transactions
électroniques

Le gouvernement s'apprête à mettre en place le projet hub de paiement digital portant, entre autres, sur l'automatisation de la collecte des recettes des transactions électroniques. Selon les

dispositions de la loi de finances 2019, les entreprises qui effectuent les transactions en monnaie électronique sont tenues de reverser 1% de commission à l'Etat congolais. Cette taxe pourrait renflouer les caisses publiques à hauteur de onze milliards de francs CFA chaque année, à en croire le ministère en charge de l'Economie numérique.

Éditorial

Odzala

Page 2

Page 2

SANTÉ PUBLIQUE

Les maladies tropicales au cœur
des journées médicales à Oyo

Les deuxièmes journées médicales « Edith Lucie Bongo Ondimba » ont été organisées à Oyo,

au nord du Congo, sur le thème « Défi de l'Afrique face aux maladies tropicales émergentes et ré-

émérgences ». Les professionnels de santé ont échangé leurs expériences sur les thématiques liées aux pathologies infectieuses, tropicales, aux cancers, aux soins palliatifs, à la pharmacopée, à la médecine moderne, ainsi que sur les pathologies chroniques. Devenues une association à but non lucratif, ces journées médicales ont pour objectifs de contribuer au renforcement des capacités des professionnels de la santé, de prévenir les pathologies graves les plus fréquentes dans le pays, d'appuyer l'organisation des manifestations scientifiques, de promouvoir l'éducation et la sensibilisation de la population sur ces maladies. [Page 4](#)



Quelques participants aux travaux posant avec le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso/Adiac

ÉDITORIAL

Odzala

Si il est une autre révolution qui se prépare chez nous, c'est bien celle de la mise en valeur des sites magnifiques que la nature nous a légués sur toute l'étendue du territoire national. Préparée avec soin en veillant à ce que la faune et la flore soient protégées contre l'emprise humaine cette mise en valeur, que programme minutieusement la ministre Arlette Soudan Nonault, suscitera, en effet, à bref délai un engouement dont nous n'avons pas idée et qui aura des retombées économiques considérables.

Telle est la conclusion sur laquelle a débouché la visite qu'un petit groupe de personnalités invitées à Oyo par le président Denis Sassou N'Guesso a effectuée lundi dans le camp Longo, au cœur du Parc national d'Odzala. Accompagné par le ministre de l'Intérieur Raymond Zéphirin Mboulou, ce petit groupe a découvert un lieu unique où s'ébattent en toute liberté éléphants, buffles, gazelles et autres animaux sauvages que les autorités de la République s'emploient à préserver tout en les rendant accessibles à la vue. Et comme nous avons la chance d'être présents tout au long de cette randonnée, nous avons pu mesurer de façon très concrète l'ampleur de l'enjeu que constitue ce type d'activités.

Se trouver, au terme d'une heure de vol en hélicoptère, en plein cœur d'une nature inviolée, dans un camp admirablement bâti auquel l'on accède en empruntant des passerelles en bois qui quadrillent l'espace au milieu de la forêt, être accueilli par une équipe de femmes et d'hommes jeunes qui vivent avec passion la mission qui leur a été confiée, parcourir ensuite la brousse dans un véhicule tout-terrain spécialement équipé en écoutant les explications que donnent les guides et, pour finir, déguster les produits locaux préparés avec un talent rare est à l'évidence un moment d'exception qui restera dans la tête de celles et ceux qui l'ont vécu une journée durant.

Il est clair que si nous poursuivons sans faiblir sur cette voie dans les années à venir, le Congo deviendra très vite un lieu de rencontre avec la nature incontournable sur le continent africain. Avec toutes les retombées positives que cela aura pour la partie du pays concernée, mais aussi pour la nation tout entière qui porte à bout de bras ce projet en démontrant à travers le Parc national d'Odzala sa capacité de faire.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

Un hub de paiement digital pour optimiser les recettes de l'Etat

Les grandes, petites et moyennes entreprises qui effectuent les opérations de transactions financières doivent désormais reverser une commission de 1% à l'Etat, comme cela est inscrit dans la loi de finances 2019.

Pour permettre la concrétisation et la pérennisation de la source de revenu issue de la redevance sur les transactions électroniques, le gouvernement compte mettre en place le projet Hub de paiement digital. Il consiste, entre autres, à automatiser la collecte des recettes liées aux transactions électroniques et d'en contrôler les flux, afin d'empêcher les opérateurs de présenter des chiffres d'affaires factices. Ce projet assure, en outre, l'interconnexion des institutions financières et de crédits, puis les microfinances.

En effet, une réunion technique sur les modalités de mise en place de ce projet s'est déroulée le 11 mars, à Brazzaville, en présence de Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, télécommunications et de l'économie numérique. Comme inscrit dans la loi de finances 2019, 1% de commission des transactions en monnaie électronique doit revenir à l'Etat congolais. Ainsi, selon une projection faite par le

ministère des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, environ trente-quatre milliards FCFA en trois ans, soit un peu plus de onze milliards par an, pourraient être encaissés par l'Etat et contribuer au budget de celui-ci. « Ceci révèle l'importance non seulement du projet, mais aussi et surtout du comité technique interministériel qui doit veiller à sa réussite », a précisé Léon Juste Ibombo.

Le comité technique interministériel est constitué des représentants du ministère des Finances, de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques, de la direction générale du Développement de l'économie numérique, du groupement de sociétés congolo-indiennes Fss-Exact-It.

Ce sont ces entreprises qui s'occupent de l'édition des logiciels et applications destinés aux banques et services financiers. Ce comité dirigé par Léon Juste Ibombo a pour mis-

sions de suivre et évaluer le projet Hub de paiement digital, d'examiner le rapport mensuel élaboré par les sociétés précitées sur la redevance prélevée et reversée à l'Etat, d'examiner les difficultés du projet pendant son déploiement et bien d'autres.

Notons que le comité technique interministériel a été mis en place par la note n°0006 /MPTEN-CAB /19. C'est la Congolaise de Bank qui assurera la conciliation des redevances récoltées par le projet Hub de paiement digital. Le ministre Léon Juste Ibombo a assuré que la mise en place du Hub digital requiert trois acteurs : l'opérateur technique qui apporte et installe sur fonds propres la technologie numérique; le régulateur ensuite, notamment l'Agence de régulation des transferts de fonds qui répertorie, autorise et régule les opérations de transfert de fonds et veille à leur régularité; enfin, l'Etat qui perçoit la redevance.

**Quentin Loubou
et Rude Ngoma (stagiaire)**

AGRONOMIE

L'Ira adopte les programmes de recherche pour 2019

Le Conseil scientifique de l'établissement, présidé par le Pr Attibayeba, a validé, le 11 mars à Brazzaville, plusieurs documents primordiaux dont ses programmes de recherche pour l'année en cours.

L'institut national de recherche agronomique (Ira) a tenu son Conseil scientifique, après la session introductive du conseil d'établissement qui s'était déroulée, le 30 octobre 2018, à Brazzaville. Outre l'adoption des programmes de recherche pour cette année, la rencontre du 11 mars a permis également aux participants d'approuver les rapports synthèses 2014-2018, les fiches projets et les fiches synthèses des besoins en personnel scientifique et technique. Une recommandation a été aussi adoptée à cette occasion, re-

lative à la révision de l'arrêté portant attributions, organisation et fonctionnement du conseil scientifique de l'Ira.

Séance tenante, le directeur scientifique, Armand Claude Mvila, a édifié les conseillers sur le bilan des activités allant de 2014 à 2018, expliquant, par ailleurs, les textes fondamentaux, les missions, les domaines de compétences et l'organisation de cet institut.

Le conseil scientifique, a-t-il rappelé, est un organe consultatif de concertation et d'orientation en matière pédagogique de l'Ira. Son

organisation, sa composition et son fonctionnement sont fixés par un arrêté, conformément aux articles 42, 46 et 47 des statuts de l'Ira tels qu'approuvés par le décret numéro 216-59 du 26 février 2016.

Signalons que l'Ira est un organisme de recherche en agronomie ayant le statut d'établissement public à caractère scientifique et technologique. Il a déjà édité plusieurs publications en sciences agricoles ainsi qu'en sciences de la plante et de l'animal. A Brazzaville, cet organisme mène également des recherches finalisées pour une alimentation saine et de qualité ainsi que pour une agriculture durable, un environnement préservé et valorisé.

Fortuné Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat
Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Duryl Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FONDS BLEU DU BASSIN DU CONGO

La Commission climat entre dans la phase décisive

Les travaux de l'atelier de renforcement des capacités des points focaux Fonds bleu des États membres de la Commission climat du Bassin du Congo ont été clôturés, le week-end dernier, par la ministre du Tourisme et de l'environnement, Arlette Soudan-Nonault.

Tenu sur le thème « Les économies verte et bleue, comme opportunités de mise en œuvre des objectifs de développement durable et des contributions déterminées nationales dans le Bassin du Congo », l'atelier de renforcement de capacités a permis de doter les points focaux Fonds Bleu des pays membres de la Commission climat du Bassin du Congo des connaissances nécessaires à la conduite du processus d'opérationnalisation de cette commission qui entre désormais dans une phase décisive.

Trois jours durant, les participants ont été édifiés sur les concepts clés qui sous-tendent l'action de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, notamment le développement durable, les changements climatiques, l'économie bleue, l'économie verte et la finance climatique. Les travaux ont été marqués par trois tables rondes, à savoir sur l'univers de la finance climatique et les conditions d'éligibilité aux différents fonds climat ; sur le montage des projets et programmes et les attentes de l'économie bleue dans l'espace de la Commission climat du Bassin

du Congo ; enfin, sur la mobilisation des ressources et le cadrage du travail des points focaux. Au terme de ceux-ci, une feuille de route a été élaborée et les participants ont formulé certaines recommandations. Aux points focaux, il a été recommandé d'assurer le plaidoyer auprès des pays, en vue de la ratification du protocole instituant la Commission climat du Bassin du Congo ; d'organiser une plate-forme interministérielle du Fonds bleu du Bassin du Congo dans les pays ; de sensibiliser les partenaires locaux, notamment les parlementaires, les ministères impliqués, la société civile, les peuples autochtones et le secteur privé à la Commission climat du Bassin du Congo et au Fonds bleu pour le Bassin du Congo.

Quant à la coordination technique, il lui est demandé, entre autres, d'initier un plaidoyer auprès des hautes autorités des pays membres de la Commission climat du Bassin du Congo pour prendre les dispositions nécessaires en vue de ratifier l'accord et mobiliser les financements de l'unité de démarrage ; d'assurer la bonne traduction en anglais du memorandum d'entente portant



Les points focaux posant en famille

chefs d'État d'avril 2018 », a-t-elle estimé.

La ministre les a invités également à être des ambassadeurs et des relais dans leurs pays respectifs de ce grand projet qu'ils portent tous et qui déterminera l'avenir qui sera le leur dans les vingt prochaines années, avant d'ajouter que les enjeux portés par la Commission climat du Bassin du Congo et le Fonds bleu pour le Bassin du Congo visent à développer des alternatives à des modèles économiques actuels, néfastes pour l'environnement.

Bruno Okokana

création du Fonds bleu pour le Bassin du Congo, pour faciliter son interprétation ; d'élaborer un texte définissant les missions des points focaux Fonds bleu du Bassin du Congo.

Les points focaux invités à être des ambassadeurs et des relais dans leurs pays respectifs

Clôturant les travaux au nom du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, président de la Commission climat du Bassin du Congo, la coordinatrice technique de cette commission, Arlette Soudan-Nonault, a exhorté les

points focaux à s'impliquer et à s'engager davantage. « Votre implication et votre engagement sans faille dans la réussite de cette œuvre commune seront déterminants dans l'atteinte des objectifs de notre Commission destinée principalement à concilier le développement économique et la lutte contre le changement climatique, conformément à l'esprit de la Déclaration de Marrakech, de l'Accord de Paris, de l'agenda 2030 des Nations unies, de l'agenda 2063 de l'Union africaine et de la Déclaration des

ENTREPRENEURIAT

Le coach BT Auriac décortique le concept « Motivation »

Une conférence sur le leadership, tenue le 9 mars à la préfecture de Brazzaville, a été l'occasion pour l'animateur d'échanger sur plusieurs thématiques, entre autres, « Impact du pouvoir de votre attitude ».

Le thème « Impact du pouvoir de votre attitude » a été présenté par le coach Auriac, coach en développement personnel, conférencier du leadership et architecte. Il a permis au public venu prendre part à cette rencontre de comprendre ce qu'est une personne impactée par le renouvellement de l'intelligence.

A cet effet, l'orateur a tenu à souligner d'abord que les pensées et les actions d'un être sont étroitement liées et qu'« Il faut sortir de sa zone de confort et oser », en allant à contre cou-

« Il faut sortir de sa zone de confort et oser »

rant, faire des choses que les gens n'ont pas faites et croire en cela, afin que cela se réalise. Après avoir fait l'historique de ce concept, le coach Auriac a noté que l'échec est une opportunité, une école. « Je ne perds jamais, soit je gagne, soit j'apprends », ces paroles fortes traduisent la motivation, un slogan pour chaque être humain afin d'aller de l'avant.

Concluant son exposé, l'orateur a recommandé à son auditoire quelques pistes pour s'armer de courage pour ne jamais aban-



Coach Auriac

donner, peu importe s'ils rencontrent des rejets. Selon lui, 100% des problèmes que les gens rencontrent pour se lancer dans un projet, c'est avant tout l'attitude de chacun. Travailler pour apprendre, a-t-il dit, forme des leaders mais travailler pour l'argent fera que l'on devienne un esclave de l'argent. « La conscience de votre propre valeur est la véritable source de bonheur et de la réussite dans la vie », a-t-il martelé.

Guillaume Ondzé

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

La zone agronomique d'Oyo en quête du dynamisme

Le ministre de tutelle, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, s'est rendu sur le lieu, le 9 mars, pour redonner de la vigueur et de l'ambition à ce site si important, a-t-on appris.

« Au niveau international, nous sommes dans un grand projet qui retient deux zones. D'abord, la zone de Loudima et ensuite celle d'Oyo qui est prise en compte et qui devrait nous donner le maximum d'encouragement dans le cadre de la recherche scientifique sur ce secteur particulier », a expliqué le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, au terme de sa visite.

En effet, cette zone donne la possibilité aux chercheurs agronomes d'accompagner tous ceux qui sont de la zone agronomique d'Oyo, dans le département de la Cuvette. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a promis de créer les conditions pour la mise à disposition des plants des bananiers et plantains. Un projet qui, jadis, a bien fonctionné avec celui de production des plants sains des bananiers et plantains. En dépit de l'acidité du sol, ce projet a donné des moyens de fonctionnement de la zone. « Nous regardons et nous voulons encourager la zone et l'Institut national de recherche forestière (IRF) car ils ont toutes les capacités de par leur intelligence. Cette visite c'est pour dire aux chercheurs qu'ils sont capables de faire beaucoup de choses pour relever le défi même si autour il y a beaucoup d'opérateurs qui font un peu presque la même chose », a poursuivi le



Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou suivant les explications des techniciens/DR

ministre. Selon lui, l'intelligence des chercheurs de l'Institut national de recherche agronomique (IRA) devrait permettre de suivre ce qui est effectivement mis en œuvre par le gouvernement au niveau du Plan national de développement, de la culture des bananiers et d'autres pour cette zone particulière qui devrait bénéficier de ces bienfaits.

Le ministre a aussi expliqué que quand on dit zone agronomique, ce n'est pas seulement la banane et le manioc mais il y a également les éléments concernant les ressources halieutiques et l'élevage qui bénéficient de l'apport du gouvernement. Dans la zone de l'IRF

d'Oyo, il a visité le massif forestier de cette localité pour voir comment il s'accroît et quels sont les services qu'il peut rendre à la population et à la nation. C'est ainsi que Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a encouragé les chercheurs de cette zone à persévérer et à s'efforcer pour que la visibilité de cet institut soit réelle et que la population ressente le besoin de s'y conformer. Il a, enfin, visité le site de Nguéné où se trouve la zone agronomique et suivi la présentation du terrain de Biala appartenant à l'IRA avant de se rendre au site d'Opokania qui héberge la parcelle d'Azobé de l'IRF.

Parfait Wilfried Douniama

DÉLINQUANCE FAUNIQUE

Des pointes d'ivoire saisies auprès d'un commerçant sénégalais à Ouesso

Amadou Tidiane Sall sera présenté devant le procureur de la République près le Tribunal de Ouesso, dans le département de la Sangha, pour délits de détention, circulation et commercialisation des ivoires d'éléphant, trophées d'une espèce intégralement protégée par la loi congolaise.



Les pointes d'ivoire saisies auprès du braconnier

Les services habilités pour la conservation de la faune au Congo ont, en effet, saisi cinq morceaux d'ivoire pesant 23 500 Kg et une scie à métaux, auprès du délinquant Amadou Tidiane Sall, un commerçant de nationalité sénégalaise âgé de 28 ans.

Le fait de détenir, de faire circuler et de commercialiser les trophées d'une espèce intégralement protégée est prévu et réprimé d'une amende allant de 100 000 à 5 000 000 FCFA et d'un emprisonnement de deux à cinq ans ou de l'une de ces deux peines, conformément à l'article 113 de la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées en République du Congo.

Amadou Tidiane Sall n'est pas le seul concerné par cette situation. Une source proche du dossier a indiqué: « Pendant l'enquête, nous n'avons pas pu mettre la main sur les autres délinquants; ceux-ci, informés de la situation, ont bien pris soin de fuir ». Toutefois, signalons que ce dossier a été suivi en amont par la direction départementale de l'Economie forestière de la Sangha ainsi que par les agents du projet espace Tridom interzone Congo.

Fortuné Ibara

JOURNÉES MÉDICALES ELBO

Les professionnels de santé échangent sur les maladies tropicales

Les travaux des deuxièmes journées médicales Dr Edith Lucie Bongo Ondimba, tenus du 8 au 9 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, ont permis aux agents de santé de se perfectionner afin de mieux exercer leur métier.



Photo de famille

Organisées sur le thème « Défi de l'Afrique face aux maladies tropicales émergentes et ré-émergences », les deuxièmes journées médicales ont été une occasion pour les participants de perpétuer les œuvres laissées par l'initiatrice de ce projet, le Dr Edith Lucie Bongo Ondimba, fille aînée du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, et ancienne première dame du Gabon.

Les journées médicales Edith Lucie Bongo Ondimba (Elbo), qui se sont muées en association à but non lucratif, ont pour objectifs de contribuer au renforcement des capacités des profes-

sionnels de la santé au Congo, de prévenir les pathologies graves les plus fréquentes dans le pays, d'appuyer l'organisation des manifestations scientifiques et promouvoir l'éducation ainsi que la sensibilisation de la population dans le domaine de la santé.

Les professionnels de santé ont échangé leurs expériences sur les thématiques liées aux pathologies infectieuses, tropicales, cancers, soins palliatifs, pharmacopées, médecine moderne ainsi que sur les pathologies chroniques. Les journées médicales Elbo ont proposé, cette année, de se souvenir d'Edith Lucie Bongo Ondimba, une femme

vouée à l'humanité, et montré au public ce que sont devenues les hépatites virales, trente ans après la thèse de doctorat en médecine que l'illustre disparue avait soutenue en 1989 sur les valeurs biologiques de l'hépatite virale et le VIH.

Notons que l'organisation de ces travaux assure également la visibilité de l'hôpital d'Oyo qui porte le nom Edith-Lucie-Bongo-Ondimba. Les deuxièmes journées médicales ont promis aussi d'asseoir la vocation sous-régionale de cette infrastructure hospitalière et de garantir enfin la formation continue du personnel de santé.

F.I.

TRANSPORT:

Le calvaire des passagers à l'aéroport d'Impfondo

En voyage, les dépenses peuvent parfois vite s'additionner, d'autant plus que les compagnies aériennes facturent le moindre excédent de bagages. Malheureusement, depuis un certain temps, des pratiques peu orthodoxes ou encore des rackets sont souvent pratiqués à l'aéroport Marien-Ngouabi du chef-lieu du département de la Likouala. La compagnie Air Congo est pointée du doigt.

Contre Air Congo, puisque c'est de cette compagnie aérienne qu'il s'agit, les plaintes sont régulièrement émises par des passagers. Ces plaintes font état d'un véritable système mafieux de la part des agents, qui rackettent, voire volent carrément les voyageurs. Les dernières en date remontent au 9 mars, lors du retour à Brazzaville des délégations en provenance d'Impfondo, la ville choisie cette année pour la célébration de la Journée internationale des droits des femmes.

En effet, à l'aéroport d'Impfondo, des fouilles manuelles de bagages sont généralement suivies de taxes exorbitantes et frauduleuses lorsqu'il s'agit des marchandises, ou des bagages dépassant le poids autorisé. Une occasion pour des agents véreux de procéder à des arrangements financiers hors circuit légal avec

« On laisse passer des bagages et c'est au niveau du parking que les frais se règlent »,

leurs collègues. « On laisse passer des bagages et c'est au niveau du parking que les frais se règlent », a confié un passager qui a dû payer 16 000 FCFA pour une valise dépassant le poids requis. Lorsqu'un voyageur arrive à l'aéroport

Marien-Ngouabi chargé de valises ou de marchandises, il est aussitôt « repéré » par un agent qui lui propose de faire passer ses bagages à la balance avant la fouille. L'argent des excédents payé entre directement dans ses poches.

Après cette opération, le passager est soumis à une fouille systématique à l'intérieur de l'aérogare par une autre équipe. Arrivé à l'enregistrement des bagages, des consignes sont données entre agents pour communiquer des poids fictifs. A la fin de la journée, nous a expliqué un originaire d'Impfondo, la clique des tricheurs se retrouve quelque part pour partager leur butin.

Il est souvent fréquent de voir des agents en uniforme se faire graisser la patte par un billet de 1000 ou 2000 FCA à l'entrée de la salle d'embarquement. L'on ignore que le nombre croissant de bagages en surpoids, disposés maladroïtement dans l'avion, peut le déséquilibrer en vol, mettant en danger la sécurité de l'ensemble des passagers.

Avant qu'il ne soit trop tard, les responsables d'Air Congo sont appelés à vite réagir en appliquant des sanctions sévères contre les agents frauduleux et ramener de l'ordre au sein de cette compagnie aérienne, la seule dont dispose le pays.

La Rédaction

SANTÉ

Quatre doctorants congolais vont travailler sur les maladies tropicales négligées au Congo

Les quatre Congolais viennent d'être sélectionnés par l'Organisation pour la coordination de la lutte contre les endémies en Afrique centrale (Oceac), basée à Yaoundé, au Cameroun.



Les quatre doctorants et le premier conseiller à l'ambassade du Congo au Cameroun

Les quatre étudiants en thèse de doctorat ont reçu chacun du matériel de travail assorti d'une bourse de recherche sur les pathologies négligées, d'un montant de soixante-cinq millions de francs CFA. La cérémonie de remise de ces bourses d'une durée de trois ans s'est déroulée le 12 mars, dans la capitale camerounaise. Elle s'inscrit dans le cadre du volet II du projet de lutte contre les maladies tropicales négligées.

Ce projet mis en œuvre par l'Oceac est en fait le fruit de la coopération entre la Communauté économique et monétaire

de l'Afrique centrale (Cémac) et le gouvernement allemand.

Les quatre doctorants (Andzi Viny Elenga, Lise Bethy Mavoungou, Irina Anne Emmanuel Bemba et Joseph Axel Ngatse) font partie des dix-neuf personnes sélectionnées au niveau de la zone Cémac. Ils ont réceptionné du matériel et des bourses en présence des autorités sanitaires du Cameroun, de l'ambassadeur du Congo, Valentin Ollessengo, ainsi que des responsables de l'Oceac.

Christian Brice Elion

ACTION HUMANITAIRE

La directrice régionale du PAM en séjour de travail dans le Pool et la Bouenza

Après avoir échangé avec la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, Lola Castro prendra ce 13 mars la direction de Mindouli (Pool), Loudima et Nkayi (Bouenza) pour évaluer, entre autres, la réhabilitation des pistes agricoles, des étangs piscicoles dans le cadre du programme de résilience «Assistance alimentaire pour la création d'actifs».

Le Congo et ses partenaires, notamment les agences du système des Nations unies, multiplient des initiatives pour apporter assistance à la population. Le Programme alimentaire mondial (PAM) fait partie de ces agences qui, dans le cadre de la crise du Pool, ont été au chevet des déplacés.

En mars 2018, le gouvernement et les Nations unies ont lancé le plan de réponse humanitaire et relèvement en vue d'accompagner le retour des déplacés dans leur localité d'origine. De son côté, le PAM a lancé le programme d'assistance alimentaire pour la création des actifs dans le but de prendre en charge vingt-et-un mille personnes. Une initiative vi-



La directrice régionale du PAM reçoit la ministre des Affaires sociales

sant à répondre aux besoins alimentaires immédiats des personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire à travers des transferts monétaires, des bons ou des denrées alimentaires...

Ce programme a, par ailleurs, permis de réhabiliter des pistes agricoles et de réaménager des étangs piscicoles. « La situation nutritionnelle et alimentaire s'est améliorée dans le Pool. Nous sommes très satisfaits de voir ce département se développer », a indiqué la directrice régionale du PAM pour les pays du sud de l'Afrique, au sortir de l'audience avec la ministre des Affaires sociales, le 12 mars, à Brazzaville.

Pour se rendre compte de la réalité sur le terrain, Lola

Castro effectuera le déplacement des départements du Pool et de la Bouenza du 13 au 14 mars. A Mindouli, elle fera une idée concrète de la réhabilitation de la piste agricole Missié-Missié-Mounkoko, des étangs piscicoles avant d'échanger avec les producteurs de haricots. Le même travail sera fait à Loudima, Nkayi, Madingou, dans le département de la Bouenza, tout en visitant les écoles primaires de ces différentes localités ainsi que quelques centres de santé intégrés. Ces écoles bénéficient, en effet, du programme alimentaire scolaire. La délégation du PAM va donc s'enquérir de la réalisation du programme en faveur des écoliers.

Rominique Makaya

DROITS HUMAINS

L'Adhuc sollicite la protection des réfugiés rwandais au Congo

Le président de l'association, Loamba-Moké, a émis le vœu, le 9 mars, de voir les pouvoirs publics adopter et promulguer une loi nationale spécifique protégeant les réfugiés et demandeurs d'asile au Congo.



Loamba-Moké et Pierre Mameta lors de la communication/Adiac

Le souhait a été formulé lors de la conférence de presse animée sur le rapport de l'état de lieux sur la situation des huit mille quatre cent soixante-trois réfugiés rwandais non exemptés après la clause de cessation du statut de réfugié en République du Congo.

Le président de l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc), a expliqué que ce rapport fait suite à l'enquête menée dans les localités du pays, à savoir Brazzaville, Kintélé, Ngo, Léfini, Inoni, Plateaux, Mpoumako, Ignié et Oyo.

L'objectif a été de connaître leur vécu quotidien en terre congolaise, dénoncer la situation alarmante de leur statut juridique, la dégradation socio-économique, l'auto-prise en charge des familles, l'accès à l'éducation et la santé.

L'Adhuc réclame au gouvernement l'application de l'article 2, alinéa 4, de la convention de l'Union africaine ex-Organisation de l'unité africaine et demande à l'Assemblée nationale de diligenter une enquête

parlementaire sur la situation de ces réfugiés rwandais non exemptés.

Loamba-Moké a également formulé sa doléance au niveau international de mettre en place un mécanisme de surveillance sur cette situation et sollicité la réinstallation de ces derniers dans d'autres pays comme le Danemark, le Canada, les Etats-Unis, la France et bien d'autres. « L'association est très préoccupée par la situation des Rwandais exemptés depuis 2017, qui risque de devenir des apatrides. Il est important que le gouvernement organise une réunion de haut niveau avec tous les partenaires nationaux et internationaux afin de discuter et trouver une solution », a-t-il indiqué.

Notons que les Rwandais sont arrivés au Congo après la guerre de 1994 dans leur pays. Ils sont au total 8463 personnes non reconnues par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et sans statut juridique et refusent de rentrer dans leur pays, a conclu Loamba-Moké.

Lydie Gisèle Oko

EDUCATION/POOL

Des responsables des cantines scolaires édifiés à la bonne gestion des bordereaux

Une délégation conjointe ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et Programme alimentaire mondial (PAM) a effectué, le 7 mars, une visite de travail dans les écoles de Soumouna et Ntari-Kouari, dans la sous-préfecture de Kinkala.

Selon le communiqué à l'issue de la mission conduite par le directeur de l'alimentation scolaire, Roch Bredin Bissala-Nkounkou, des comités de gestion des cantines scolaires ont été sensibilisés à la bonne tenue des bordereaux. En effet, le chef de la délégation a incité les parents d'élèves à rendre vivable l'environnement de ce programme scolaire en construisant des réfectoires et

« Les vivres sont destinés aux élèves et en aucun cas ils doivent être désorientés »

en aidant à la variété des mets. Le directeur de l'alimentation scolaire a aussi appelé tous les corps impliqués, notamment les enseignants, parents d'élèves et autorités administratives à bien gérer les produits alimentaires destinés aux élèves. « Les vivres sont destinés aux élèves et en aucun cas ils doivent être désorientés », a-t-il insisté, en attendant la mise en œuvre du projet Femme rurale mobilisée autour de la cantine et pour la cantine.

Selon Roch Bredin Bissala-Nkounkou, ce projet revêt un intérêt capital pour l'autonomisation des cantines scolaires. « Ce projet sera un processeur vers une autonomisation des



Des élèves bénéficiaires des cantines scolaires DR

cantines scolaires en République du Congo », a-t-il indiqué.

Rappelons que le programme des cantines scolaires a été instauré en République du Congo en 2001, afin de lutter contre le décrochage scolaire et de pro-

mouvoir la production locale pour renforcer les filets sociaux et atteindre les objectifs 1,2,3 et 4 du développement durable. Ce programme est mis en œuvre avec l'appui des partenaires sociaux.

Hersan Kessouaki (stagiaire)

SÉCURITÉ CIVILE

Les sapeurs-pompiers à l'épreuve des fausses alertes

Il y a des citoyens, mal intentionnés, qui donnent de fausses informations pour alerter la direction générale de la sécurité civile en vue d'un déploiement d'une équipe de secours. Des agissements qui font perdre le temps aux soldats du feu pour sauver les personnes réellement en danger.

En la matière, une fausse alerte est une fraude d'urgence causant le déploiement des sapeurs-pompiers dans un endroit qui, au fond, ne nécessite aucune intervention parce que ne présentant aucun danger de quelque nature que ce soit. A cause de la mauvaise foi de certains citoyens, il arrive qu'à la direction générale de la sécurité civile, la sonnerie du numéro vert 118, d'appel d'urgence, retentisse inutilement. L'année dernière, en effet, la structure a enregistré cinquante-quatre cas de fausses alertes.

« Certaines personnes, se disant en danger, appellent pour que nous puissions déployer les secours. Une fois arrivé à l'endroit indiqué, l'on réalise qu'il n'y a rien du tout, aucune situation de nature à susciter l'intervention des sapeurs-pompiers », a indiqué



Des véhicules de secours en attente des alertes

le directeur des études et de l'organisation des secours, le colonel Jean-Pierre Mobieke.

A dire vrai, les fausses alertes n'arrangent pas les équipes de secours. Il peut arriver que les secouristes fassent un accident en se déployant en urgence. Ainsi, il y a usure du matériel, épuisement du personnel et

gaspillage du carburant, fait constater le colonel Jean-Pierre Mobieke.

Plus grave, ce triste phénomène rend difficile le sauvetage des victimes en situation réelle de danger. Lorsqu'une équipe de secours est inutilement déployée suite à une fausse information, il peut arriver qu'au même moment un ou des citoyens

soient dans une situation périlleuse alors que les moyens matériels et humains sont dispersés.

« Heureusement que par notre politique de proximité, les secours sont postés sur des sites érigés à différents endroits de la capitale », a poursuivi le directeur des études et de l'organisation des secours.

Aussi, la répétition des fausses alertes, dans certains cas et endroits, peut pousser les secouristes à ignorer les vrais signaux, se disant que ceux-ci sont faux comme d'habitude, alors qu'il peut y avoir réellement péril en la demeure. Même si le sacerdoce des sapeurs-pompiers est tel qu'ils doivent toujours intervenir dès qu'ils ont une alerte.

Au niveau de la direction générale de la sécurité civile, des réflexions sont menées pour mettre un mécanisme permettant de mieux encadrer ce phénomène de fausses alertes.

Le colonel Jean-Pierre Mobieke appelle les citoyens à plus de responsabilité. « Nous sommes un service public prêt à intervenir à n'importe quel moment mais il faut que ce soit dans les situations réelles de danger », a-t-il dit.

Rominique Makaya

« Nous sommes un service public prêt à intervenir à n'importe quel moment mais il faut que ce soit dans les situations réelles de danger »

JOURNÉE DE LA FEMME

L'association Regard d'Afrique prône la solidarité



L'association que préside Nathalie Bumba a réuni plus de cinq cents femmes leaders, le 7 mars, à l'hôtel la Concorde de Kintélé,

pour échanger et partager un moment convivial, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.



Le but de la rencontre qui a regroupé quelque vingt et une associations était de renforcer les liens de solidarité entre ces différentes leaders femmes, via leurs organisations, afin de lutter, tant soit peu, contre la marginalisation ainsi que toutes les autres formes

de stéréotypes du genre. Plusieurs femmes ont alors pris la parole pour témoigner leur combat. C'est le cas de Jackie Nimbi, la présidente de l'Association des femmes veuves de Makabandilou, qui réunit en son sein plus de cinquante membres, toutes victimes

de spoliation après les décès de leurs époux. Jackie Nimbie milite pour l'accès à la justice pour ces personnes vulnérables, dont les cas sont loin d'être isolés.

L'autre temps fort a été le témoignage de la présidente de l'association Femme debout, Etou Mfere, qui a appelé ses camarades à briser le silence face à la maltraitance et la violence conjugale.

Nathalie Bumba, l'initiatrice de cette mobilisation, s'est réjouie de la volonté de chaque groupe à encourager ses membres à prendre leurs destins en main. Elle a notamment souligné que la femme était comme l'épine dorsale de la société, étant quasiment sur tous les fronts, elle méritait d'être épaulée et encouragée face aux difficiles épreuves du quotidien.



UNION AFRICAINE

La création d'une banque centrale envisagée d'ici à 2045

Dans l'idée d'accompagner la dynamique d'intégration régionale, l'organisation panafricaine a résolu de réactualiser son projet lancé en 2005 portant sur l'établissement d'institutions financières, d'une monnaie unique et d'un fonds monétaire africain d'ici à l'horizon 2045. L'annonce a été faite le week-end dernier par le président de la Commission de l'organisation continentale, Moussa Faki Mahamat.

L'Union africaine (UA) espère l'entrée en service avant 2045 d'une banque centrale, d'un fonds monétaire, d'une banque d'investissements et d'une bourse panafricaine. L'objectif de ce projet jugé stratégique et capital pour le développement des pays africains, qui sont les initiateurs, est d'accompagner leur dynamique d'intégration.

« C'est un vieux rêve continental que l'UA vient de remettre à l'ordre du jour, notamment la création d'institutions monétaires et financières africaines communes. Le projet a été lancé en 2005 lors du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation à Abuja, au Nigeria », a précisé Moussa Faki Mahamat. Il a rappelé que l'engagement a été pris lors d'une réunion qui a regroupé les ministres des Finances, gouverneurs des banques centrales et experts économiques de plusieurs pays du continent, axée sur la réalisation de l'agenda 2063 de l'organisation.

Exhortant les États africains à accélérer la création de cette Banque centrale africaine (BCA), du Fonds monétaire africain (FMA), de la Banque africaine d'investissement (BAI) et de la Bourse panafricaine, le

commissaire aux affaires économiques de l'UA, Victor Harrison, a signifié que « la création d'institutions financières africaines contribuerait à la croissance et à la diversification des économies africaines et garantirait le succès de la Zone de libre-échange continentale, sans oublier le fait qu'elles permettront d'assurer une transformation productive sur le continent.

« Le projet relatif aux institutions financières de l'UA est l'un des vecteurs qui guidera le secteur financier du continent afin de faciliter sa transformation et son développement productifs. Car, les preuves montrent que l'efficacité des marchés financiers joue un rôle de premier plan dans la croissance économique et la productivité en fournissant de bonnes informations sur les entreprises et les marchés à niches. Ceci, pour un coût inférieur aux investissements plus productifs », a-t-il ajouté.

La BCA d'ici à 2045, une opportunité à ne pas négliger

Pour l'UA, le projet de création de la BCA devrait aboutir d'ici à 2045. Etayant les atouts qu'engendrera cette institution pour

le continent, la représentante de l'Association des banques centrales africaines (ABCA), également conseillère spéciale auprès du gouverneur de la banque centrale d'Égypte, Nagla Nozahie, a souligné que l'objectif de la BCA est de mettre en place une meilleure politique d'appoint pour les pays africains. C'est pourquoi, l'ABCA qui a son siège à Dakar a tenu plusieurs réunions de 2002 à 2017 et avait proposé les critères macroéconomiques qui devaient être respectés par chaque État membre avant la création de cette banque. D'autant plus que les projections qui ont été faites font état d'une inflation qui devait être inférieure ou égale à 3% d'ici à 2038 et un déficit budgétaire global également inférieur ou égal à 3% d'ici à 2033.

Par ailleurs, le ratio de financement de la banque centrale au gouvernement devait être nul d'ici à 2038 et chaque pays devait disposer de réserves de change qui couvriraient au moins six mois d'importation d'ici à cette année-là. Cependant, sur la même lancée, il est attendu des États membres de l'Union, de parvenir à un ratio dette publique / PIB inférieur à 65% et un ratio recettes fiscales totales

/ PIB qui doit être supérieur à 20% avant l'échéance. « Le rapport entre les investissements en capital du gouvernement et les recettes fiscales doit être supérieur à 30% », souligne les experts de l'UA qui ont travaillé sur les critères de convergence et qui ont convenu que les pays membres devaient maintenir la stabilité du taux de change nominal à plus ou moins 10% de variation.

Dix-huit pays seulement remplissent les critères

Selon le rapport sur l'état d'avancement du respect des critères de convergence et l'analyse des résultats des pays membres de l'organisation, seuls dix-huit pays remplissaient actuellement tous les critères principaux de convergence macroéconomique. Ainsi, il convient d'accélérer le processus pour permettre la création de cette Banque qui sera le seul émetteur de la monnaie unique africaine et deviendra le banquier des gouvernements africains et des établissements bancaires privés et publics africains. « La BCA, telle qu'elle a été conçue, réglementera et supervisera le secteur bancaire africain et fixera les taux d'intérêt officiels et les taux de change, en

liaison avec la Commission de l'UA », ont précisé les experts de cette organisation.

Un vaste chantier, ambitieux mais stratégique à présenter au prochain sommet

En effet, les conclusions des travaux du comité technique spécialisé de l'UA seront présentées lors du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de juillet. Ces travaux qui sont prévus pour se tenir à Niamey, au Niger, coïncideront avec l'entrée en vigueur de la zone de libre-échange continentale après la ratification des vingt et deux pays membres requis. « Bien que ce vaste chantier date de plus de deux décennies et a été laissé en friche, cette fois l'UA semble être déterminée à accélérer le processus. Car, des préalables ont déjà été posés. C'est le cas des sièges des principales institutions financières panafricaines, notamment la BCA qui devrait se situer au Nigeria, la BAI en Libye et le FMA au Cameroun », ont-ils indiqué, en rappelant qu'en avril 2018 l'UA et le Cameroun ont signé un accord de siège pour accueillir le FMA. Ce qui prouve que malgré les réticences et le retard les choses avancent lentement.

Rock Ngassakys, en

MIGRATION

Les Amériques, une nouvelle route pour les Africains

Un réseau de trafic de migrants, présumé responsable du naufrage d'une embarcation qui avait fait dix-neuf morts, en majorité des Africains, fin janvier 2019 en Colombie, a été démantelé et ses membres arrêtés, selon l'AFP.

L'immigration en provenance d'Afrique a augmenté sur le continent américain au cours de ces dernières années. La police colombienne avait émis des mandats d'arrestation contre un réseau pour « association de malfaiteurs, trafic de migrants et homicide ». Ce réseau est présumé responsable du naufrage, fin janvier, d'un bateau en route vers le Panama, avec à bord trente-quatre personnes originaires d'Angola, du Congo et du Bangladesh, et qui avait fait dix-neuf morts, selon le communiqué de la police.

D'après l'enquête, le naufrage a eu lieu de nuit à cause de l'état éthylique du pilote et « de la surcharge de l'embarcation ». Le réseau est soupçonné de réceptionner les migrants à la frontière entre

l'Équateur et la Colombie, puis de leur faire payer leur transfert au Panama, avant qu'ils poursuivent leur périple vers les États-Unis, selon le directeur de la police, le général Oscar Atehortua.

Le golfe d'Uraba, situé en Colombie, tout près de la frontière avec le Panama, est l'un des principaux points de transit des migrants africains, asiatiques et haïtiens qui tentent de rejoindre les États-Unis par la mer des Caraïbes, en passant par l'Amérique centrale. Depuis le début de l'année, la marine nationale colombienne a récupéré quatre-vingt-quatre naufragés en vie et treize morts. « Devant la difficulté d'atteindre l'Europe, certains migrants africains choisissent de tenter leur

chance en Amérique latine. En Équateur et en Argentine, les autorités ont fait preuve d'ouverture, mais la vie quotidienne demeure compliquée pour ces exilés souvent sans papiers et discriminés », rapporte Courrier international.

Le Brésil fait partie des destinations pour ces migrants. Au cours des dernières années, des dizaines de milliers de Sénégalais, Guinéens, Nigériens et Angolais s'y seraient installés, où ils auraient reçu à leur arrivée un récépissé qui les autorise à travailler. Du Brésil, nombreux tentent de regagner l'Amérique du Nord. Aux États-Unis, l'immigration en provenance d'Afrique aurait plus que doublé depuis 2000 ; au premier semestre 2017, 2,1 millions d'Africains résidaient aux États-Unis, « légalement ou non », selon Jeune Afrique.

Noël Ndong

ECONOMIE

Les ministres africains des Finances attendus à Marrakech

La ville marocaine abritera, du 20 au 26 mars, la cinquante-deuxième session de la conférence des ministres africains des Finances, de la planification et du développement économique.

L'objectif de la rencontre est de mettre en place un nouvel agenda pour le développement durable du continent. Elle portera sur le thème « Politique budgétaire, commerce et secteur privé à l'ère du numérique : une stratégie pour l'Afrique ».

Selon les organisateurs, cette conférence des ministres leur offrira une opportunité d'examiner les politiques fiscales nécessaires à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Elle s'inscrit dans le cadre de l'application du programme pour le développement durable à l'horizon 2030 et de l'agenda 2063, tout en tenant compte du rôle crucial que peut jouer le secteur privé à l'ère de l'économie numérique.

En effet, les plénières de cette réunion débiteront par un dialogue de haut niveau sur le thème de 2019, suivi d'autres séances portant sur une série de thèmes subsidiaires.

« Les débats, auxquels participeront les experts chevronnés et de haut niveau d'Afrique et d'ailleurs, seront éclairés par les rapports les plus récents figurant dans la note conceptuelle et les documents d'information techniques. Ceci, pour aboutir à un consensus sur les domaines d'action prioritaires du continent », ont signifié les organisateurs.

Notons qu'en marge de cette session, les membres du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique et ceux du secrétariat du Groupe des Nations unies pour le développement durable pour la région Afrique, se réuniront du 23 au 24 mars. Ils échangeront sur les stratégies à mettre sur pied pour un appui du système des Nations unies à l'Union africaine.

R.Ng.



CHALLENGE STARTUPPER DE L'ANNÉE

Les start'up Ekomeli, Aquagritech Congo et Majoris remportent la deuxième édition

Les trois lauréats et le coup de cœur féminin ont été dévoilés le 28 février dernier, à Brazzaville, à la soirée de remise des prix du concours dédié aux jeunes entrepreneurs.

Organisée par le groupe Total, la compétition a mobilisé un bon nombre de porteurs de projets à travers le monde. Sur les cinq cents dossiers reçus au Congo, deux cent soixante-treize étaient valides. Les relais locaux de Sparknews, partenaire du groupe Total, ont, durant plusieurs mois, effectué un travail de fond pour retenir quinze finalistes. Ces derniers ont soutenu leur projet devant les membres du jury locaux qui ont sélectionné les trois projets gagnants. Le premier prix a été ainsi remporté par Ekomeli. Evoluant dans le secteur de l'industrie cette entreprise produit localement de la craie scolaire (blanche et de couleur), pour ensuite la commercialiser. Le fondateur de cette start-up, Roderick Matoundou, et sa co-fondatrice ont reçu le label « Startupper de l'année 2019 par Total », un chèque de 12 500 000 FCFA ainsi qu'une campagne de communication

offerte par Total pour la visibilité de leur projet.

« Une entreprise est à la fois une opportunité et une responsabilité. Nous sommes responsables vis-à-vis de la société tout entière. Nous comptons utiliser ce financement de façon convenable afin de pérenniser et agrandir Ekomeli. Notre structure doit employer beaucoup de personnes parce que c'est une pierre angulaire pour le système éducatif congolais. L'école est très essentielle pour l'avenir de nos jeunes, d'où l'obligation de jouer notre partition », a précisé Roderick Matoundou.

Le deuxième prix est revenu à la start-up Aquagritech, une structure qui développe l'aquaponie, technique vertueuse (100% bio) d'élevage de poisson et de culture de légumes, portée par Louiper Merveil Mavoungou. Il a reçu 7 500 000 FCFA.

Aubin Moïse Nguouamba a



gagné le troisième prix grâce à sa start-up de production et de commercialisation de miel biologique, Majoris. Il a bénéficié de 5 000 000 FCFA afin de continuer à développer son

noble projet.

Syntiche Tsiba a été le coup de cœur féminin de cette édition avec son projet Elanga. Il consiste à vendre et à distribuer des produits agricoles et dans l'accompagnement des maraîchers. Il propose aussi une application mobile présentant les produits en 3D et des techniques de plantation.

« Je suis extrêmement fier que Total puisse accompagner et aider les jeunes entrepreneurs. Ils nous ont présenté des projets dynamiques et créatifs sur plusieurs domaines de la société. Outre les prix financiers, les lauréats bénéficieront également d'un accompagnement sur la durée et de la visibilité sur notre réseau de stations-service et sur les panneaux urbains », a indiqué le directeur général de Total E&P Congo et représen-

tant pays, Martin Deffontaines.

La satisfaction a été partagée par les douze autres finalistes qui ont beaucoup appris en participant à ce concours. D'ailleurs, ils ont remercié Total pour l'initiative et ont tous reçu des certificats de finalistes, de lauréats et de coup de cœur féminin.

Notons que ce challenge Startupper de l'année 2018-2019 a eu lieu simultanément dans cinquante-cinq pays dont trente-sept en Afrique. Au Congo, l'activité s'est déroulée en présence de la ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel; des diplomates; des directeurs généraux d'entreprises ainsi que d'autres personnalités.



ONU

Antonio Guterres à Washington pour des discussions budgétaires

Le secrétaire général et les autorités américaines se sont donné deux jours, du 12 au 13 mars, pour se pencher sur la question du financement des opérations de paix, dont le budget est déséquilibré par la baisse de la contribution des Etats-Unis.

Dans le but de trouver une solution durable à la trésorerie défaillante de l'organisation qu'il dirige, Antonio Guterres multiplie, depuis janvier, les initiatives pour sensibiliser les Etats membres aux « problèmes financiers graves » auxquels elle est confrontée. C'est dans la même optique qu'il y a consacré une rencontre mensuelle avec le Conseil de sécurité et envoyé une lettre aux cent quatre-vingt-treize membres des Nations unies réunis récemment pour les inciter à tout mettre en œuvre pour contourner la difficulté.

Le budget de la quinzaine des opérations de maintien de la paix de l'ONU, employant plus de cent mille Casques bleus, est adopté au mois de juin de chaque année. Il s'élève à 6,689 milliards de dollars. Outre le fait que la contribution américaine a été réduite de 28 à 25% depuis 2017, soit deux cent vingt millions de dollars par an en moins, Antonio Guterres fait face à de plus en plus de retards de paiements par les Etats membres, pouvant atteindre au total plusieurs centaines de millions.

A cela s'ajoutent d'autres conséquences : l'institution qui doit rembourser les pays ayant déployé des troupes dans des opérations accuse, elle aussi, des retards

conséquents. Et ce problème n'a pas, jusqu'à présent, poussé les pays à proposer moins de troupes. Une situation qui a des répercussions particulièrement importantes pour les gros fournisseurs de Casques bleus. En tête des pays auxquels l'ONU doit de l'argent figurent l'Ethiopie qui attend 41,6 millions de dollars, l'Inde 40,5 millions et le Pakistan 35,7 millions.

D'après plusieurs analystes, la décision du président Donald Trump de réduire la contribution financière américaine à 25% représente le plus gros casse-tête pour le chef de l'ONU, parce que de nombreux pays sont réfractaires à se substituer aux Etats-Unis, qui ne sont pas parvenus fin 2018 à faire entériner par l'organisation le principe d'une part américaine réduite. « *Compenser, c'est leur donner raison et pourrait servir de précédent à d'autres (...). Pourquoi devrions-nous régler un problème créé par un seul d'entre nous ?* », pense un autre diplomate, sous couvert d'anonymat.

«Les Etats-Unis, le premier vendeur de biens et de services»

La répartition des contributions n'est plus juste, avec des pays ne payant pas assez au vu de leurs



Antonio Guterres

possibilités, souligne le gouvernement américain, qui cite en ligne de mire l'Arabie saoudite, le Qatar, les Emirats arabes unis, la Turquie, Singapour, Brunei, le Brésil, le Mexique ou l'Inde. Pour un diplomate africain, qui estime que Washington « est le premier bénéficiaire » des opérations de paix, « la capacité américaine

devrait plutôt se traduire par une contribution à 29% ». Sans mission de l'ONU dans certains pays, l'engagement et le coût pour les Etats-Unis seraient démultipliés, note une source, ajoutant que dans les opérations, les Etats-Unis « sont le premier vendeur de biens et de services ».

Sachant qu'aucune sanction n'est

prévue pour ceux qui ne paient pas la totalité de leur dû ou s'exécutent avec retards, le secrétaire général de l'ONU a admis qu'« une réduction des dépenses ne peut compenser le manque à gagner ». Un spécialiste du dossier, qui a également requis l'anonymat, a rappelé que certains Etats membres n'aiment pas qu'on parle de transfert d'argent d'une mission de paix à une autre comme cela est évoqué dans les discussions entre Washington et les Nations unies.

« Cela pose des problèmes techniques de comptabilité et politiques car certains Etats peuvent vouloir financer certaines opérations plus que d'autres », a-t-il fait savoir.

Une source onusienne avance qu'Antonio Guterres souhaiterait créer un fonds avec l'argent non dépensé dans les opérations. Une fois ce projet concrétisé, l'ONU sera donc tenue de rembourser les pays membres. Il pourrait aussi vouloir élever le niveau des contributions au début des missions, traditionnellement établies au plus bas, a-t-on indiqué, précisant qu'en période économique difficile, l'idée pourrait ne pas être retenue.

Nestor N'Gampoula

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 11 AU 17 MARS 2019

Venez découvrir l'exposition « femme, femme, femme ! » Jusqu'à la fin du mois de mars...

Mardi 12 mars

18h30 : Ciné-club: Calypso Rose The lionness of the jungle de Pascale Obolo

Mercredi 13 mars

15h00 : Débat d'idées : « L'importance des sciences sociales dans la vie professionnelle de l'ingénieur agronome » par Jim Junior Fantez Mokama, ingénieur agronome.

19h00 : Mercredi à la cafet' : Anny Flore Ntinou

Jeudi 14 mars

15h00 : Rencontre littéraire : La colère du fleuve de Prince Arnie Matoko

Vendredi 15 mars

19h00 : Humour : « Moi, sans papiers » de Valéry Ndongu

Samedi 16 mars

10h00 : Les rendez-vous de la médiathèque (Samedis des petits lecteurs, L'heure du conte, Rencontre de scrabble)

19h00 : Humour : « La femme parfaite » de Manet Oumar

Dimanche 17 mars

17h30 : Résidence : Les Bantous de la capitale

Pour plus d'infos, veuillez consulter notre agenda du mois.

princesse
TATIE
SUCRE VOS ENVIES



Bonne journée
internationale
à toutes
nos princesses
Congolaises !



SARIS
Congo

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé, il a été constitué une société à responsabilité limitée (SARL) présentant des caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOCIETE CONGOLAISE DE DISTRIBUTION PHARMACEUTIQUE, en sigle SCDDP SARL ;

Apports : en numéraire ;

Capital social : 1.000.000 francs CFA ;

Siège social : N° 163 Avenue Stéphane TCHITCHELLE, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo ;

Objet : La Société a pour objet tant en République du Congo qu'à l'étranger :

L'importation, l'exportation, la représentation, la promotion, la distribution et la commercialisation de tous produits et matériels médicaux, paramédicaux, pharmaceutiques, parapharmaceutiques, biologiques et biotechnologiques ;

L'inscription ou concession de tout brevet ou licence se rapportant directement ou indirectement à son activité ;

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Administration de la société : Messieurs LOPEZ Martin Césario et DESCALZI Franco Paolo.

Durée : 99 ans ;

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 15 février 2019, sous le numéro 19 DA 206 ;

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro : CG/PNR/19 B 71.

Cabinet d'Avocats GOMES

REMERCIEMENTS

James Golden Eloué, journaliste de « Les Dépêches de Brazzaville », profondément touché par les marques de sympathie et d'affection que vous lui avez exprimées lors du décès à Brazzaville, le 21



février, de sa mère la veuve Eloué, née Ombou Célestine, remercie sincèrement la direction des Dépêches de Brazzaville, celle de l'Hôpital de référence de Talangaï et l'ensemble du personnel, ainsi que le colonel Rémy Ayayos Ikounga, les parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme. Que tout ce monde trouve ici l'expression de sa profonde gratitude.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Un Espace de Vente
Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-19h)
Samedi (9h-19h)



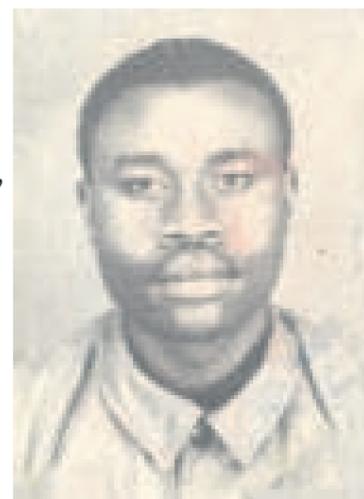
A l'occasion du 45^e jour du rappel à Dieu de leur épouse, fille, sœur, mère, tante et grand-mère Mme Okouya née Mbongo Mikano Monique, MM. René Okouya, Aimé Xavier Mbongo et familles informent parents, amis, membres des mutuelles et connaissances qu'une messe pour le repos de son âme sera dite le dimanche 17 mars 2019 à 09h30 en l'Eglise Saint-François d'Assise, non loin du CCF, suivie d'un apéritif qui sera servi au domicile familial, case A4, avenue du Maréchal Lyautey, quartier Clairon. A cette occasion, les familles Okouya et Mbongo, M. René Okouya et les enfants remercient parents, amis et connaissances qui les ont soutenus moralement et spirituellement pendant cette dure épreuve. Ils prient tous ceux qui ont connu l'illustre disparue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Que son âme repose en paix pour l'éternité auprès de Dieu le Père Tout-Puissant.

NÉCROLOGIE

Urbain Ondélé, agent Les Dépêches de Brazzaville et la famille Batola ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès d'Edouard Batola, lundi 4 mars à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au quartier Mayanga-Agricongo (arrêt deux poteaux).

L'inhumation aura lieu le 15 mars.



Oko (Rose, Jean-Bruno, Geoffroy, Bienvenue) ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, nièce, tante, mère et grand-mère Solange Oko, survenu le 7 mars 2019 au CHU de Brazzaville des suites d'une maladie.

La veillée se tient au n° 11 de la rue Mpouya, Talangaï-Intendance.

LIVRE PARIS 2019

Trois questions à Digne Elvis Tsalissan Okombi

Homme politique congolais, passionné de littérature, l'auteur d'un essai et d'un roman parus l'année dernière évoque les raisons essentielles du Stand Po na Ekolo à Livre Paris, du 15 au 18 mars.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Sous quelle étiquette le Congo effectue-t-il son retour à Livre Paris ?

Digne Elvis Tsalissan Okombi (D.E.T.O.) : Saluons, tout d'abord, les responsables des beaux jours de la Librairie Galerie Congo à Paris qui avaient été les premiers à propulser un espace de visibilité de la culture du Congo au rendez-vous littéraire parisien, sous le label Auteurs et Livres du Bassin du Congo. Avec surprise, nous déplorons l'absence du Pavillon Lettres d'Afrique. Les Éditions Paari du Congolais Mawawa Kiese reviennent cette année. Po na Ekolo, association créée sous la loi 1901, a été référencée pour cet événement comme association socioculturelle de lutte contre les valeurs négatives en promouvant les cultures des peuples et favorisant les échanges entre cultures. Nous trouvons ici l'occasion, dans un esprit de continuité et d'ouverture, tel qu'il a été conçu par Hugues Ngouélondélé, président de l'association Po na Ekolo, de rendre au livre sa dimension symbolique d'union et de rapprochement entre tous les acteurs de la culture au Congo, qu'ils résident



à Brazzaville, Pointe-Noire, Paris ou partout ailleurs. C'est aussi montrer aux visiteurs du salon que le Congo demeure un terrain fertile de générations d'écrivains.

L.D.B. : A propos des écrivains, comment avez-vous effectué le choix pour constituer votre délégation ?

D.E.T.O. : Nous venons à Paris unis. Au sein de la délégation, une représentante de l'État ; des auteurs et des éditeurs ayant une actualité littéraire à présenter au public français. Certes, pour nous, c'est une grande première.

Nous demandons aux mécènes d'adhérer à notre démarche pour préparer la prochaine édition. Car, en matière de promotion de nombreuses perspectives sur notre culture, il ne faut pas tout attendre de l'État. Plusieurs festivals se tiennent au Congo, ils ne sont pas systématiquement portés par l'État.

L.D.B. : Quels sont les objectifs de cette première participation ?

D.E.T.O. : Durant ces quatre jours, nous découvrirons l'actualité du livre. Nous échangerons avec les acteurs du milieu. Désireux d'écrire une nouvelle et belle page grâce à notre espace, nous nous efforcerons, autant que faire se peut et bien décidés à participer au rayonnement du secteur culturel congolais, de fédérer les volontés de tous les acteurs en favorisant la découverte de nos écrivains dans la singularité de leur thème et de leur écriture, autour des temps forts de la programmation du stand. Si le succès est au rendez-vous, nous penserons, d'ores et déjà, à notre participation, l'an prochain, à la quarantième édition de Livre Paris.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

Décrypter L'ÉCONOMIE AFRICAINE

African BUSINESS
Le mensuel des dirigeants africains N°193

UEMOA
Financement massif du solaire

TUNISIE
Abdelwahab Ben Ayed
Un entrepreneur exceptionnel

RD CONGO
28 pages
L'HEURE DES CHOIX

Bruno Mettling
Président d'Orange Afrique Moyen-Orient
"Le numérique révolutionnera l'Afrique"

African BUSINESS
Le mensuel des dirigeants africains N°190

TOP COMPAGNIES
Classement des 250 entreprises africaines

FOCUS
Sécurité et développement

ENTRETIENS
Régis Immoengaut
Ursula Owanu Ekufu
Issa Doubragne
Thomas Melonio

OPINION
L'urbanisation n'est pas un mal

Nana Akúfo-Addo
Président du Ghana
"L'Afrique doit trouver ses propres solutions"

<http://magazinedelafrique.com>
Également disponible sur l'App store et l'Android market

<http://www.cometcom.fr/ComBin/comcom.dii/TITRE?NUM=ICP003&ORI=>
<https://institutions.exacteditions.com/african-business-le-magazine-des-dirigeants-africains>

NÉCROLOGIE

Nely Carole Biantomba agent Les Dépêches de Brazzaville, Gabriel Malanda, Jeanne Louvoukadio, la famille Kitsembo (village Mamdombe), l'ensemble du personnel de l'hôpital de la présidence-Plateau ainsi que toute la famille informent, les amis et connaissances, du décès de leur sœur, fille, grande-sœur Maryse Frange Malanda survenu le 5 mars 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée se tient au 79 de la rue Diafouka La Base (arrêt de bus marché l'ombre, référence sur la grande avenue). Le programme d'inhumation sera communiqué ultérieurement.

GRUPE ISM - MADIBA LEADERSHIP INSTITUTE

Programmes Licence / MBA & Master

Former les leaders de l'Afrique de demain !

Leadership • Développement • Communication • Art

Science politique • Relations internationales • Communication politique • management public • relations publiques • ingénierie du développement • Gouvernance territoriale • Communication et Médias • Journalisme

Information • Gestion de projets culturels.

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

Libération imminente des détenus politiques et d'opinion

Le Comité national de suivi de l'accord (CNSA) de la Saint Sylvestre fait savoir qu'il a déjà transmis la liste actualisée des prisonniers politiques au président Félix Tshisekedi, en vue de leur libération prochaine.

Après avoir annoncé avec pompe la libération endéans dix jours des prisonniers politiques lors de la présentation, le 2 mars, de son programme d'urgence pour ses cent premiers jours, Félix Tshisekedi s'est mis sous pression.

Le délai de dix jours francs qu'il s'est accordé pour résoudre cette épineuse question s'étant expiré depuis le 11 mars, tous les regards sont à présent rivés sur la présidence de la République d'où sont attendus des signaux clairs. Visiblement, les lignes tardent encore à bouger, quand bien même il y a eu une avancée significative à la lumière de l'audience que Félix-Antoine Tshisekedi a accordée, le 11 mars, au président du CNSA, Joseph Olenghankoy.

L'occasion était belle pour les deux personnalités d'évaluer l'application des mesures de décriminalisation politique telles qu'elles ont été consignées dans l'accord de la Saint-Sylvestre avec, comme point d'orgue, la libération des prisonniers politiques. À ce sujet, le rapporteur du CNSA, Valentin Vangi, a indiqué dans une récente intervention médiatique que la liste harmonisée des prisonniers devant recouvrer la liberté se trouverait déjà sur la table du magistrat suprême du pays.

Une procédure jugée complexe

Sur cette liste, les prisonniers ont été classés par trois catégories. On retrouve des prisonniers repris



Félix Tshisekedi échangeant avec Joseph Olenghankoy, le président du CNSA

sur l'Accord de la Saint-Sylvestre de décembre 2016, non encore libérés; des prisonniers faisant l'objet des poursuites judiciaires mais aussi les amnistiés de 2014 qui continuent de croupir en prison.

Au sortir de l'audience, le président du CNSA a mis en relief la complexité de la procédure tout en invitant à la patience: «Quand on parle de libérer, il y a les faits administratifs et les faits décisionnels.»

Au sortir de l'audience, le président du CNSA a mis en relief la complexité de la procédure tout en invitant à la patience: «Quand

on parle de libérer, il y a les faits administratifs et les faits décisionnels. Par exemple, pour le dossier qui demande la sanction du chef de l'État, la procédure doit être vidée; celui qui demande l'intervention du ministre de la Justice, les greffiers, les procureurs, chacun dans sa compétence doit l'appréter», a-t-il expliqué. Et d'ajouter qu'il s'agit d'un processus qui entre dans le cadre des prérogatives aussi bien du chef de l'État que du ministre de la Justice. S'agissant des exilés, Joseph Olenghankoy estime qu'il y a plusieurs paramètres à prendre en compte, notamment celui d'ordre sécuritaire avant leur retour au pays.

Alors qu'expire le délai de dix jours que s'est imposé le chef de l'État,

force est de constater que les prisonniers dits emblématiques dont l'opinion attend la libération sont toujours maintenus en détention. C'est notamment le cas de Franck Diongo, Diomi Ndongala, Me Firmin Yangambi, pour ne citer que ceux-là. Leur libération attendue sera sans doute un grand coup de pub pour Félix Tshisekedi qui, plus que jamais, doit donner un signal fort de son affranchissement et de son niveau d'autonomie par rapport au regroupement politique du président sortant. Autrement, une certaine opinion continuera toujours à le considérer comme un pantin livré à la merci de la « Kabilie » qui lui dictait le tempo.

Alain Diasso

JUSTICE

La FBCP milite pour la réduction du nombre des détenus préventifs dans les prisons

L'ONG de défense des droits de l'homme établie en République démocratique du Congo appelle à un désengorgement de des institutions carcérales du pays pour diminuer ainsi le nombre de décès qui y sont quotidiennement enregistrés.

La Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) sollicite l'intervention du chef de l'État pour la réduction de nombre des prisonniers et les détenus préventifs. Dans son communiqué du 12 mars, elle exhorte également le président de la République à améliorer les conditions de travail des magistrats, des agents et directeurs des prisons, et à sanctionner ceux des magistrats qui ne respectent pas la procédure judiciaire.

La FBCP regrette, en effet, que malgré le transfert à la prison de Luzumu, dans le Kongo central, d'une cinquantaine de prisonniers condamnés à des peines de cinq ou vingt-cinq ans, la

prison centrale de Makala enregistre toujours une pléthore de pensionnaires. Leur nombre, a-t-elle relevé, est resté à 7 800 (effectif général) au 12 mars. Or, lors de la visite de l'équipe de cette ONG, la présence était de 7 774 détenus dont 1 064 condamnés. Dans ce nombre, il y a 7 606 civils et 168 militaires, 160 femmes ainsi que 250 mineurs dont 240 garçons et 10 filles.

Des morts à éviter

Pour confirmer le contenu de sa dernière déclaration sur la carence des services sanitaires au sein de cette institution carcérale, la FBCP confirme l'envoi par le ministère de la Santé publique, le 12 mars, à la Prison centrale de Makala, d'une équipe médicale composée des médecins et des infirmiers. Cette équipe a comme mission de s'occuper des malades parmi les pensionnaires et éviter ainsi des morts enregistrées



Le chairman de la FBCP, Emmanuel Cole, lors d'une conférence de presse.

journallement.

Les principales causes de ces décès, soutient l'organisation de défense des droits de l'homme, sont notamment le surpeuplement, l'étouffement, la malnutrition, le manque de soins appropriés accentué par les atteintes judiciaires qui font que l'on trouve, dans les prisons du pays, beaucoup de détenus préventifs.

Parlant de cette dernière situation, la FBCP a indiqué qu'au cours de sa visite à la prison militaire de Ndolo, à Kinshasa-Barumbu, il y avait des détenus sans dossiers judiciaires. Ces derniers, parmi lesquels un certain John Malubuni, cadre à la direction générale des impôts détenu pendant sept ans dans les installations de l'Agence nationale de renseignements, ainsi que d'autres militaires, y ont été transférés par les services de renseignement et de sécurité.

Lucien Dianzenza

FORMATION DU GOUVERNEMENT

Félix Tshisekedi et le Cach mis devant leurs responsabilités

Le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), Me Jean-Claude Katende, pense que la crédibilité du chef de l'État et de son exécutif dépendra principalement de la qualité des hommes et des femmes qui seront nommés ainsi que des résultats clairs qui attendus de chaque.

Dans ses pages d'opinions libres du 12 mars, Me Jean-Claude Katende exhorte le Front commun pour le Congo (FCC) et le Cap pour le changement (Cach) à mettre en place « un gouvernement de rupture, un gouvernement tourné vers le changement, vers la satisfaction des besoins sociaux du peuple ». Pour cet activiste des droits de l'homme et penseur libre, cette équipe à former ne doit pas être « un gouvernement tourné vers la satisfaction des besoins et caprices des autorités morales ».

Ceci n'est possible, estime-t-il, que si les membres du FCC prennent conscience que leur gestion du pays pendant les dix-huit dernières années était, en grande partie, caractérisée par les abus de tous genres. Parmi ces mauvais actes, ce juriste a cité notamment les violations massives des droits de l'homme, l'instrumentalisation de la justice, la corruption, les pillages des ressources naturelles en faveur des proches du régime Kabila, l'instrumentation de l'Assemblée nationale au profit de la majorité



présidentielle, l'absence des services sociaux et l'abandon total de la population, etc.

Une équipe incarnant le changement

Face à cette volonté de voir le social de la population améliorée par l'action des dirigeants, Jean-Claude Katende se demande « comment une coalition de gouvernance commune peut-elle être possible entre le FCC, dont la gouvernance du pays est décrite

Me Jean-Claude Katende ci-dessus, avec le Cach, dont la composante principale qui est l'UDPS prône le changement et une gouvernance tournée vers la satisfaction des besoins de la population ? »

Le président de l'Asadho, qui note qu'en politique tout était possible, met doré et déjà la plate-forme électorale et politique de l'actuel président de la République devant ses responsabilités. Pour que le Cach rassure,

soutient-il, ses partenaires du FCC doivent prendre conscience que leurs performances lors des dix-huit dernières années étaient mauvaises et s'engagent dorénavant à faire la politique pour le peuple. « Ceci sera reflété par la composition du gouvernement qui sera mis en place », avise-t-il, souhaitant que cette équipe soit formée des hommes et femmes qui incarnent le changement, une gouvernance différente de celle connue sous les deux mandats de Joseph Kabila.

« Il est important qu'aucun Congolais impliqué dans les violations des droits de l'homme, dans le pillage des ressources naturelles, la corruption, la répression des manifestations pacifiques, n'y soit nommé. Les personnalités frappées par les sanctions ciblées américaines, européennes et helvétiques ne doivent pas y être nommées », prévient Me Jean-Claude Katende.

Ce gouvernement devra également, selon lui, se focaliser sur la satisfaction des besoins sociaux des Congolais, surtout de ceux des milieux ruraux, et fondé sur

l'atteinte des résultats. « Tout ministre doit avoir un agenda clair des choses qu'il doit réaliser. Après une période de six mois ou d'une année, chaque ministre doit être évalué. Ceux qui n'auront pas atteint l'agenda leur confié doivent être remplacés par d'autres Congolais. Ceci pour éviter de ministres chef coutumier qui font de longues années au gouvernement seulement en fonction de leur fidélité au président ou à leur autorité morale, mais sans aucun résultat pour le progrès du pays », argumente le président de l'Asadho.

« C'est plus la crédibilité du Cach qui est en jeu que celle du FCC dont la mauvaise gouvernance et l'arrogance sont bien connues de tous », indique-t-il, en appelant le peuple qui aurait donné la majorité parlementaire au FCC à se prononcer, cette fois-ci, sur la qualité des personnes qui seront nommées dans le nouveau gouvernement. « C'est notre droit en tant que peuple d'exiger l'excellence », rappelle Me Jean-Claude Katende.

Lucien Dianzenza

FLASHMOB 2019

Kinshasa se prépare pour le rendez-vous du 23 mars

Depuis le 2 mars, la Halle de la Gombe invite les Kinois à apprendre, sous la conduite de Fabrice Bwabulamutima, la chorégraphie générale à exécuter l'avant-dernier samedi de ce mois de mars, en marge de la célébration de la Journée de la francophonie dans une place publique de la ville à déterminer.

Les samedis 2 et 9 mars, l'Institut français (IF) a accueilli un bon petit monde sous sa Petite Halle pour l'apprentissage d'une « chorégraphie simple et universelle », a confié Fabrice Bwabulamutima au Courrier de Kinshasa.

Après un début timide, le chorégraphe s'est réjoui d'avoir réuni cinq fois plus de gens le week-end dernier. « La première fois, nous avons travaillé avec quarante-deux personnes, dont des danseurs professionnels. Mais le 9 mars, nous avons reçu deux cent cinquante personnes à la Petite Halle ! », nous a-t-il dit. Et d'ajouter très enthousiaste : « L'ambiance est au top chaque samedi. Les danseurs sont heureux de se retrouver et de faire quelque chose ensemble, surtout pour la promotion de notre métier ».

Réservées à tout public, les séances d'apprentissage que tient Fabrice sont destinées aux petits et grands, les Kinois sont encouragés à y venir en famille, en couple, ou entre amis. « L'idée est de réunir cinq cents personnes pour célébrer les vapeurs de la francophonie » à ce Flashmob géant, organisé pour la première fois à Kinshasa. Aussi, pour se donner toutes les chances de réussir le pari, Fabrice nous a parlé d'une mobilisation tous azimuts d'écoles et



Fabrice Bwabulamutima apprenant la chorégraphie à des élèves

élèves en dehors des danseurs. « Nous avons contacté quelques écoles à l'instar de l'Inas, des Complexes scolaires Ngenge et Anuarite qui nous ont donné leur accord et dont les élèves apprennent déjà la chorégraphie », a-t-il soutenu. Seul ou en compagnie des siens, les retardataires peuvent participer à la prochaine et dernière séance du 16 mars, en intégrant l'une des trois grandes cellules du Flashmob, savoir « le hip hop, la danse contemporaine africaine et la dernière très congolaise ». Pour savoir ce qu'il en est, le déplacement de l'IF ce samedi à 11h vaut la peine.

Quatre villes concernées

La Halle de la Gombe, quant à elle, précise que le Flashmob est organisé par l'ensemble du réseau des IF en République démocratique du Congo

(RDC) et quatre villes du pays y sont associées. Simultanément, Kinshasa, Kisangani, Goma, Bukavu et Lubumbashi apprennent la même chorégraphie pour pouvoir l'exécuter le même jour à la même heure. Plus d'un millier de danseurs devraient donc y prendre part et créer ainsi « le plus grand événement chorégraphique jamais organisé en RDC ».

Faute de se rendre à la Halle de la Gombe, pour la dernière séance générale avec Fabrice Bwabulamutima sous la Petite Halle, samedi prochain à partir de 11h, la chorégraphie peut s'apprendre à domicile. « Si vous ne pouvez pas vous déplacer, retrouvez le tutoriel sur le site internet de l'Institut français ou sur nos réseaux sociaux », fait savoir, en effet, l'IF à ce propos.

Nioni Masela

ELECTION SÉNATORIALE

huit cent soixante-quatorze candidats pour cent sièges

La Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui tient à respecter son calendrier a ouvert, le 11 mars, la campagne électorale dans les vingt-quatre assemblées provinciales concernées.

Les candidats à l'élection sénatoriale sont astreints à battre campagne dans l'enceinte des assemblées provinciales en tentant de convaincre les députés provinciaux qui constituent le corps électoral. Au total, ils sont huit cent soixante-quatorze candidats sénateurs à solliciter les suffrages des députés provinciaux tant à Kinshasa que dans les vingt-trois autres assemblées provinciales où les bureaux définitifs viennent à peine d'être installés. Ils ont trois jours pour convaincre leurs potentiels électeurs. Le grand jour du vote est fixé au 15 mars.

Cent sièges sont à pouvoir à la chambre haute du parlement pour ces huit cent soixante-quatorze candidats en attendant le reste des sénateurs qui proviendront du Nord-Kivu (Beni ville, Beni territoire et Butembo) et de Mai-Ndombe où l'élection est

prévue le 31 mars. Selon la Céni, les deux provinces ne sont pas concernées par cette campagne. Une effervescence particulière s'observe déjà aux sièges des assemblées provinciales à travers le pays où les candidats battent campagne en déployant des affiches et autres banderoles sur les différents sites.

A l'assemblée provinciale de Kinshasa, les candidats ne lésinent pas sur les moyens pour s'attirer la sympathie des députés provinciaux dont certains sont soupçonnés d'avoir perçu des pots de vin. Ce qui a, d'ailleurs, alimenté les rumeurs sur une présumée corruption à grande échelle des élus de Kinshasa. Le procureur près la Cour de cassation, Flory Kabange Numbi, avait même sollicité le report des élections des sénateurs et des gouverneurs de province à la suite de ces allégations. Il n'a pas été suivi par la Céni qui a tenu à appliquer son calendrier, estimant que les députés incriminés étaient, jusqu'à preuve du contraire, présumés innocents, leur culpabilité n'étant pas établie par un juge.

Alain Diasso

MINES

Une production industrielle de l'or estimée à plus de trente-six mille kg l'année dernière

Le plus grand enseignement des chiffres du ministère de tutelle sur la production annuelle de l'or en 2018 est la part écrasante des industriels.

Les industriels ont exporté plus 99 % de l'or produit par la République démocratique du Congo (RDC) en 2018. Le reste, représentant à peine 246 kg, provient d'un secteur artisanal qui ne livre pas tous ses secrets. En effet, un rapport de l'ONU produit en 2013 indiquait que 98 % de l'or produit en RDC était exporté frauduleusement par de nombreux groupes armés dans l'est du pays. Jusqu'en 2010, ces exportations étaient essentiellement de production artisanale. L'entrée en production des Groupes Barro et Kibali Gold dans cette partie de la RDC a changé la donne. L'on est passé d'une production de moins de 12 kg en 2004 à plus de 32 000 kg en 2017.

Par rapport à la période sous examen, c'est-à-dire 2018, les trois mines continuent à se partager la production industrielle de l'or dans le pays. Elles ont produit un total de 36 100 kg. En établissant un

Production totale de l'or brut en kilogramme en 2018

Période	Industrielle	Artisanale	Total
Janvier	3 007,36	17,14	3 024,50
Février	2 600,26	15,02	2 615,28
Mars	2 898,16	11,40	2 909,56
1er Trimestre	8 505,78	43,56	8 549,34
Avril	2 594,39	27,92	2 622,31
Mai	3 227,45	39,52	3 266,97
Juin	3 475,57	34,18	3 509,75
2e Trimestre	9 297,41	101,62	9 399,03
1er semestre	17 803,19	145,17	17 948,36
Juillet	3 258,06	29,15	3 287,21
Août	3 343,13	27,80	3 370,93
Septembre	3 447,90	9,63	3 457,53
3e Trimestre	10 049,09	66,58	10 115,67
Octobre	2 743,69	11,07	2 754,76
Novembre	3 162,14	12,51	3 174,65
Décembre	2 772,55	10,94	2 783,49
4e Trimestre	8 678,38	34,52	8 712,90
2e semestre	18 727,47	101,10	18 828,57
Total annuel 2018	36 530,66	246,27	36 776,93

La production totale de l'or en Kg en 2018 (Source : ministère des Mines)

rapport de force sur le terrain, il se dégage clairement le leadership de Kibali, avec une production établie à 31 500 kg. Kibali est un projet détenu à 45 % par Randgold resources, 45 % par AngloGold ashanti et 10 % par la compagnie publique congolaise Sokimo. Dans un communiqué officiel publié en janvier dernier, la mine de Kibali a confirmé un dépassement de

sa production par rapport à ses prévisions de 2018.

« de l'accroissement réussi de la production de la mine souterraine et une amélioration constante de la récupération de l'usine de traitement ainsi que celle de l'alimentation ».

Le niveau record atteint est le fruit, a poursuivi le document, « de l'accroissement réussi de la production de la mine souterraine et une amélioration constante de la récupération de l'usine de traitement ainsi que celle de l'alimentation ». A cette allure, a-t-il fait remarquer, Kibali devrait terminer son programme d'investissement sur sept ans et commen-

cer à restituer les capitaux aux investisseurs qui ont financé son développement.

En octobre 2018, l'on a estimé la contribution à l'économie congolaise à près de 2,5 milliards de dollars américains. Pour rappel, la mine est située dans le nord-est de la RDC, à environ 220 km d'Isiro, la capitale de la nouvelle province du Haut-Uélé. Elle dispose des réserves aurifères de trois cent vingt-neuf tonnes qui peuvent être exploitées jusqu'en 2031. Quant au reste de la production industrielle de l'or en 2018, il provient de deux autres mines basées dans l'est, en l'occurrence Twangiza et Namoya. Sortant d'une longue période d'arrêt, elles ont produit respectivement 3,1 mille et 1,4 mille kg d'or. L'autre enseignement à tirer des chiffres disponibles est le niveau relativement timide de la hausse enregistrée de la production entre 2015 et 2018. Le ministère des Mines indique 31 800 kg en 2015, 30 600 kg en 2016 et 31 500 kg en 2017. Cette tendance est perceptible tant chez les industriels que les artisans.

Laurent Essolomwa

GOSPEL DAY

Amanda Malela à Kinshasa

Quelques heures après son arrivée, le 12 mars, la chanteuse était dans les préparatifs de ses prestations des 15 et 16 mars dans le cadre du festival qui revient au devant de la scène avec un Best of de ses quatre meilleurs finalistes.

Rencontrée alors qu'elle prenait un premier contact avec Amen Worship, le chœur qui va l'accompagner lors de ses deux prestations à Kinshasa, Amanda Malela affichait un sourire radieux. Plusieurs de ses fans sont tout excités, rien qu'à l'idée de la voir chanter en live à l'occasion de ses premiers concerts dans la ville. Car, invitée de marque du Gospel day 2019, elle est déjà bien introduite dans les familles kinoises. Ces dernières ne peuvent s'empêcher d'associer sa musique, ou plutôt «Kumama», son fameux premier tube, à leurs fêtes de mariage depuis plus de six mois maintenant.

La venue de la chanteuse gospel attendue avec ferveur par les mélomanes de Kinshasa et de Brazzaville annonce définitivement la couleur de l'événement inédit d'Optimum communication qui a mis en compétition des chorales et groupes de gospel en 2014 et 2016 autour de deux éditions

très médiatisées. Pour sa part, Amanda Malela est à l'affiche de façon exclusive à la première soirée de lancement du festival. Elle se produira, à cet effet, sur la scène de l'Hôtel Sultani, le 15 mars. Puis, honneur aux dames, les huit finalistes de Gospel day vont, il faut le rappeler, chanter « En chœur pour les femmes » à cette édition spéciale Best of. Quoi de plus naturel que de joindre à cette manifestation qui rend hommage à la gent féminine trois figures féminines très en vue à Kinshasa en ce moment ? Pour le bonheur des mélomanes, Amanda Malela Trina Fukiau et Acsa Olangi partageront donc la tête d'affiche au show du 16 mars, à la Halle de la Gombe.

Gospel Day, une vitrine

Il y en aura donc pour tous les goûts le samedi à l'Institut français quand on sait déjà que les chœurs et groupes gospel à l'affiche naviguent entre gospel américain, gospel afro, gospel



Amanda Malela lors de sa prise de contact avec Amen Worship

New genre et negro-spirituals. Optimum communication a bien pensé son coup en offrant aux trois étoiles montantes du gospel une scène déjà aussi bien garnie. Du reste, pour ce qui est de Trina Fukiau, il nous revient qu'elle livrera son premier grand show populaire sur le podium du Gospel day.

Un peu moins connue des deux, Acsa Olangi, digne progéniture du défunt couple Olangi, s'offre

aussi là une belle vitrine. Ce qui traduit bien la vision de l'organisation comme l'a expliqué Didier M'Pambia de « donner à l'événement une dimension nationale », dépité que « plusieurs étoiles gospel en herbe s'éteignent avant d'avoir commencé à briller dans ce pays continent ».

Le directeur général d'Optimum, concepteur de Gospel day, se dit résolu à faire de

ce spectacle « le plus grand événement musical gospel panafricain ». Les chœurs et groupes alignés, en l'occurrence Mgr Luc Gillon, Gospel light, Baobab voices of Kinshasa, Libula, Joseph Ndziliet et les privilégiés, Asifiwe singers, Jacques Tshimankinda et le quatuor Zu suffisent à donner la preuve que c'est tout à fait possible.

Nioni Masela

FITAAS

Les férus du théâtre ont rendez-vous à Brazzaville et Pointe-Noire

La 2e édition du Festival international du théâtre et des autres arts de la scène (Fitaas) a lieu du 26 au 30 mars, dans les deux grandes villes du Congo.

C'est sur le thème « Diversité culturelle, une richesse planétaire » que va se tenir la deuxième édition du Fitaas dont les activités commenceront à Brazzaville pour prendre fin à Pointe-Noire.

Les troupes de théâtre Les pétroliers du CP-GOS, Autopsie et Negro Policongo monteront sur les tréteaux du Cercle culturel Sony-Labou-Tansi et au mémorial Pierre-Savorgnan de Brazza, les 26 et 27 mars. À Pointe-Noire, l'Institut français du Congo (IFC), le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard et l'Espace du trentenaire abriteront les représentations théâtrales les 28 et 29 mars.

En marge du festival, un atelier de formation de comédiens sera organisé à Pointe-Noire.

Une conférence en lien avec le thème est également prévue à l'IFC. Le dernier jour du festival est consacré à l'excursion à Loango et Diosso avec en point de mire le deuxième module de formation des



<Liens associés multiples>

comédiens. Signalons que le club de musique de Loango, le club de slam et Zhou la conteuse agrémenteront l'événement.

Hervé Brice Mampouya

THÉÂTRE

«La visite» sur les planches de l'Espace du trentenaire

La représentation de la pièce de Victor Haim, mise en scène par Bernabé Beti Loemba et interprétée par Germaine Ololo et Mack De Hardie, de la compagnie Issima, aura lieu le 13 mars. Elle entre dans le cadre de la poursuite des activités de ce mois de la femme.



L'affiche de la pièce de théâtre

Les Ponténégrins sont invités au spectacle gratuit, une belle comédie qui a fait l'objet d'une tournée départementale du 3 au 28 février dernier. La pièce relate l'histoire d'une neuropsychiatre confrontée à un patient qui l'entraîne dans un jeu pervers où les rôles entre les deux s'inversent. La femme-médecin devient la patiente et le patient le médecin.

Le public aura droit à un véritable moment de détente teinté de suspense, suscitant réflexion et émotion. Un mo-

ment qui leur sera servi par Germaine Ololo et Mack de Hardy, deux comédiens talentueux de la ville.

Pour la mise en scène de cette pièce, Barnabé Beti Loemba a bénéficié de l'assistance d'Aimée Patricia Mavoungou.

Le public aura aussi la joie de suivre la pièce intitulée «Femme d'affaires» de qui sera jouée en première partie par les étudiantes de la Haute école Léonard-de-Vinci.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



FOOTBALL

Zinedine Zidane de retour à Real Madrid

L'annonce a été faite par le club, le lundi 11 mars aux environs de 18 heures. Neuf mois après avoir quitté le club de la capitale, Zinedine Zidane a signé un nouveau contrat jusqu'en 2022 et remplace Santiago Solari.



Après sa démission, le 31 mai 2018, le coach français a été rappelé par le patron du Real Madrid, Florentino Pérez, au vu de la situation que traverse son équipe. Le Real de Madrid a tout perdu cette saison. Il a été tour à tour éliminé en huitièmes de finale de la Ligue des champions par Ajax d'Amsterdam puis en demi-finales de Coupe du Roi, par le FC Barcelone.

En Liga, le Real occupe le troisième rang avec 51 points, soit douze de moins que son éternel rival (FC Barcelone, l'actuel leader de la Liga). Tout va de mal en pire dans les vestiaires du club. Face à ce tableau sombre, le technicien argentin, Santiago Solari qui ne s'est pas montré à la hauteur de sa tâche, a été demis de ses fonctions, cédant ainsi sa place à la légende du Club « merengue » : Zinedine Zidane.

« J'ai quitté le club car je pense qu'il avait besoin, tout comme moi, d'un changement après avoir tout gagné. Pour moi il fallait changer, mais j'ai pris la décision de revenir car le président m'a appelé et, comme j'aime beaucoup Florentino et ce club, je suis là. J'ai envie d'entraîner à nouveau, mais je pense que j'ai pris la décision pour le bien de tous. Le plus important pour moi est de commencer à entraîner dès demain », a-t-il confié, lors de la conférence de presse qui a marqué son retour.

Considéré comme le sauveur à la maison blanche, Zizou a, cependant, fait passer un message très fort. Le compte à rebours est donc

lancé pour le technicien de 46 ans qui a seulement cinq mois pour essayer de redresser son équipe avant la fin de la saison.

Le palmarès de Zidane au Real

L'aventure de Zinedine Zidane sur les bancs a commencé en 2012 avec l'équipe « Cadette A » madrilène. Elle a duré une saison avant que Carlo Ancelotti fasse appel à ses services pour le seconder lors de l'année de la 'Décima'. Au cours de la saison 2014-2015, il est revenu à une catégorie inférieure, rejoignant le staff technique du Real Madrid Castilla jusqu'en janvier 2016, lorsque le club destituait Rafa Benítez et lui faisait confiance pour la deuxième moitié de saison.

Son expérience à la tête de l'équipe première fut un véritable succès. En seulement deux ans et demi, Zidane remportait neuf des treize titres disputés par son équipe, devenant en un temps record le deuxième technicien le plus récompensé de l'histoire du club derrière Miguel Muñoz, avec 14 titres. Il a remporté trois Ligues des champions consécutives, une Liga, deux supercoupes d'Europe, deux mondiaux des clubs et une super coupe d'Espagne lors d'une aventure fructueuse en tant qu'entraîneur de Madrid, durant laquelle il a supervisé 149 matches. Il s'en est allé en grande pompe cinq jours après avoir remporté la Ligue des champions à Kiev, face à Liverpool (3-1), en mai 2018.

Rieltony Louboko (stagiaire)

L'actualité des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

CFA, 21^e journée

Groupe A

Premier but de la saison pour Chris Malonga lors de la victoire de Martignes face à Endoume (3-0). Entré à la 60^e mn, l'ancien international congolais double la mise à la 61^e. Il n'avait plus marqué depuis le 4 avril 2017 avec la réserve de Laval. Chasselay s'impose 1-0 à Annecy. Sans Christopher Bitsamou, resté sur le banc.

Saint-Priest chute à domicile face à Toulon (0-1). Sans Jean-Bryan Boukaka. Marseille et Niels Nkounkou, titulaire, battent Jura Sud (2-0). La réserve de Lyon est tenue en échec par l'Athlético Marseille (3-3). Sans Thomas Oualembo. Han-Noah Massengo était titulaire lors du carton de l'équipe B de Monaco à Hyères (0-3).

Groupe B

Blois bat le Stade Bordelais (3-1). Daniel Moutala est entré à la 85^e mn, mais

sans Hermann Mongomba, absent depuis le début du mois de janvier. Dolan Bahamboula n'a pas joué lors du succès des Herbiers à Saint-Pryvé-Saint-Hilaire (3-1).

Groupe C

Chartres bat Le Havre 1-0. Alan Dzabana a joué soixante-neuf minutes. L'équipe de Jean-Guy Wallemme a ainsi repris la tête du championnat.

Saint-Brieuc est tenu en échec à Furi-ni-Agliani (1-1). Malgré la titularisation de Ladislav Douniama, auteur de neuf buts cette saison. Les Bretons joueront à Chartres le 23 mars. Pour le titre ? Yven Moyo était titulaire lors de la défaite de Saint-Malo chez la réserve de Nantes (0-3).

Groupe D

Arras et Ivan Ibouanga, latéral gauche, s'inclinent à domicile face à Schiltigheim (0-2).

Camille Delourme

EXPOSITION

Les femmes paradent leur talent à l'IFC pendant le mois de mars

Baptisée « femmes, femmes, femmes ! », l'activité rassemble des photographies et peintures de plus d'une quinzaine de femmes, artistes peintres, photographes, designers, sculptrices, cinéastes ou dessinatrices de maquettes.

Initiée par l'Institut français du Congo (IFC), en partenariat avec les ateliers Sahn, l'exposition est un hommage à la femme-artiste congolaise. Résidentes de Poto-Poto au Djoué, pour la première fois, une exposition rassemble leurs œuvres dans le seuil de cet institut.

« Je suis très heureuse de l'honneur qui nous a été accordé en ce mois de célébration des droits de la femme. Cela prouve encore, combien la femme est participative au développement de la société », a déclaré Sardoine Mia, l'une des exposantes. A travers leurs œuvres, ces femmes abordent différentes thématiques de la vie courante telles que l'exode rural, l'ambiance, la biodiversité, etc. Certaines mettent un accent sur la femme elle-même, d'autres se penchent sur l'imagination ou le beau. Elles peignent pour la plupart depuis leur enfance et ont déjà remporté plusieurs prix, tant au plan national qu'à l'international.

Que ce soit à travers la photo-



graphie, le collage copeau, l'acrylique sur toile ou la peinture à huile sur toile, ces artistes réalisent de splendides œuvres sur différents formats qui ne passent pas inaperçues aux yeux des visiteurs. « C'est surprenant de voir combien ces œuvres ont été faites avec autant d'ingéniosité et de passion. Je suis très fière de la femme en général, et surtout de la femme congolaise en particulier qui ose de plus en plus s'affirmer dans ce secteur, autrefois réservé aux hommes. On peut enfin dire que le mythe se brise », s'était

réjouie Steffie, une jeune congolaise lors de la première journée de l'exposition, le 8 mars.

Quoique décédée en février 2017, Tatiana Tsolo n'a pas été oubliée. En effet, ses œuvres figurent également à cette exposition. « L'artiste meurt, mais ses œuvres ne meurent jamais. Tatiana est et restera une grande artiste dont le Congo ne pourra oublier », a évoqué l'une des peintres présentes à l'ouverture de l'exposition.

Notons qu'une galerie d'arts porte son nom à Brazzaville.

Merveille Atipo (stagiaire)

ART SUR SCÈNE

Le festival Mon identité annoncé pour ce week-end à Brazzaville

La première édition de la manifestation se tiendra le 16 mars, à 14 h, dans la salle de spectacle du Centre national de radio et télévision (Cnrtv) à Nkombo. C'est autour de la danse (traditionnelle et contemporaine), le théâtre et l'humour, que les élèves vont s'exprimer.

Le festival Mon identité est une rencontre culturelle inter-école. Le concept a été initié par Clavis Kiba, un jeune congolais, journaliste de formation, pour promouvoir la culture africaine et éduquer les jeunes sur les valeurs citoyennes.

Six établissements au total défileront sur scène, à savoir le lycée Thomas-Sankara B, Thales de Milet, Auguste-Mandzo, Joseph perfection, Fondation Guillaume (Soprog), et Succès merveilleux.

Pour cette première édition, le choix s'est porté sur le neuvième arrondissement de Brazzaville, Djiri. « Notre vision



du festival Mon identité c'est de faire en sorte que l'événement se déploie à travers tous les arrondissements de Brazzaville. L'année prochaine, nous serons dans un autre arrondissement pour permettre effectivement à différents établissements de la capitale d'y participer et de se découvrir autour de la culture », a expli-

qué Clavis Kiba.

Justifiant le choix de l'intitulé de ce festival, le jeune homme nous a indiqué que l'identité d'une société ou d'un groupe se construit à travers sa culture et l'art que ce dernier pratique. « C'est la raison pour laquelle, nous souhaitons l'intégrer dans la mémoire des élèves afin de les aider à ne pas rejeter ce qui fait en réalité leur valeur et leur force », a-t-il ajouté.

Du côté des élèves, tout est quasiment prêt pour faire vivre au public un agréable moment de détente. « Ce n'est pas une rixe, faut-il le souligner. C'est avant tout une rencontre entre élèves dans le but de s'éduquer tout en se divertissant. En cela, je remercie les organisateurs car c'est une bonne initiative pour nous jeunes, qui sommes l'espoir de demain », a déclaré une participante ayant requis l'anonymat.

M.A. (stagiaire)

Invitation

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Monsieur Dieudonné TSHIMANGA, auteur,
a le plaisir de vous convier

à la présentation-dédicace de son livre **El Manisero,**
le samedi 16 mars 2019 à 10 heures

Lieu : **Librairie les Manguiers-Les Dépêches de Brazzaville.**
Avec la participation de Clôtaire Kimbolo (Kim Douley)

Contacts : 06 666 84 94 / 05 558 63 49

Cordiale Bienvenue

Dieudonné Tshimanga
EL MANISERO
 Une culture vivante
 DOXA